

Ex ZAC Gare : où est la transparence promise ?

Le dossier de l'aménagement du quartier de la gare remonte à 1990 et à la naissance du projet de la ZAC Gare, qui a connu de multiples péripéties et rebondissements, jusqu'à l'annulation de la ZAC par la ville en 2010 et une fusion absorption de la société d'aménagement SOGAR alors en liquidation amiable par la SARL Time Square Properties en 2016 à son tour en liquidation judiciaire.

Concernant la zone gare côté Nord, nous sommes aujourd'hui en présence de 3 propriétaires distincts : Times Square Properties pour les terrains en friche, la ville de Houilles pour le parking d'Intermarché et la copropriété située au 14 avenue Charles de Gaulle, qui n'était pas dans le périmètre de la ZAC de 1990 mais se trouve aujourd'hui dans ce secteur que la ville souhaite aménager.

Voici la situation extrêmement épineuse que l'équipe municipale a trouvée à son arrivée en 2020.

Mais loin de l'engagement de transparence sur ce dossier, aujourd'hui c'est enfumage à tous les niveaux !

Nous le pointons mois après mois : une stratégie sur le devenir du quartier de la gare se met en place, sans être débattue en conseil municipal ou avec les principaux intéressés.

C'est notre diligence à analyser les relevés de décision du maire et les appels d'offres pour les différentes études en lien avec ce projet qui nous permet très péniblement de rassembler les pièces du puzzle en obtenant des bribes de réponses ...

La vérité devrait être révélée cette année aux Ovillois dans le grand oracle à venir de la concertation annoncée par le maire. Affaire à suivre !

Les Elus Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire

Facebook : [fb.me/ElusAcesHouilles](https://www.facebook.com/ElusAcesHouilles)

leselusaces@mailo.com